

Intitulé de la certification

Ancien intitulé : Maquillage permanent (Initiation – Niveau 1, Perfectionnement – Niveau 2)

Nouvel intitulé : Réaliser une prestation de Maquillage Permanent

Description des métiers concernés et de la situation professionnelle commune

Métiers concernés : Professionnels de l'esthétique et de la beauté (Esthéticien(ne), Maquilleur(se), Artiste-maquilleur(se), Coiffeur(se)), titulaires de la certification hygiène et salubrité

Situation professionnelle : Cette certification permet à des professionnel(le)s de l'esthétique et de la beauté, titulaires de la certification hygiène et salubrité, de se spécialiser dans les techniques de maquillage permanent

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C1. Expliquer le processus du maquillage permanent au / à la client(e) en décrivant les étapes à réaliser ainsi que les effets indésirables, en l'informant sur les produits à appliquer et les différents soins à réaliser à la suite de la prestation en s'appuyant sur l'écoute active et les techniques de questions / réponses et en prenant en compte les situations de handicap du client, afin de vérifier l'adéquation de la demande en matière de maquillage permanent.</p>	<p>Mises en situation professionnelle.</p> <p>A partir de 3 modèles qu'il traite tour à tour (sourcils, yeux, lèvres), le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir le client en prenant en compte sa situation de handicap (C1) - Expliquer le processus de maquillage permanent et les effets indésirables (C1) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'écoute du client / de la cliente est active. (respect des valeurs de la cliente pendant la prestation, orienter la cliente vers la bonne décision morphologique et psychologique) • Les situations de handicap sont prises en compte. • La demande est vérifiée et ses souhaits sont respectés. • Les explications fournies et les réponses aux questions sont claires et précises.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C2. Préparer le poste de travail en appliquant le protocole d'hygiène en vigueur pour une prestation de maquillage permanent, en l'adaptant à la situation de handicap du client, en protégeant les appareils et le matériel, en nettoyant l'ensemble des surfaces en contact avec la peau et en procédant au tri des déchets dans le respect des normes d'hygiène relatives aux DASRI¹ et en veillant à l'asepsie du poste de travail tout au long de la prestation afin de garantir un niveau de sécurité et d'hygiène optimal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Désinfecter son poste de travail (C2) - Remettre la documentation obligatoire et le consentement éclairé (C3) - Consigner dans une fiche client les données d'identification des différents matériels et produits utilisés durant la prestation de maquillage permanent. (C3) - Nettoyer et réaliser une asepsie de la zone du visage à travailler (C4) - Réaliser le tracé du pré-maquillage provisoire (C5) - Pigmenter la partie concernée par la demande de maquillage par effraction cutanée (sourcil, yeux, lèvres) (C6, C7, C8) - Procéder au tri des déchets et à l'asepsie du poste de travail à la suite de la prestation de maquillage permanent. (C2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage et la désinfection du poste de travail sont effectués en adéquation avec le protocole d'hygiène et respecte les critères liés à l'Habilitation Hygiène et Salubrité • Le choix des antiseptiques et désinfectants utilisés est justifié et est en adéquation avec le respect de l'environnement. • Les normes de tri des DASRI sont respectées. • Le nettoyage du poste de travail est conforme aux normes sanitaires en vigueur. • Le poste de travail est adapté à la situation de handicap rencontrée. • Le poste de travail est rangé, nettoyé et désinfecté selon le protocole de gestion DASRI après la prestation.
<p>C3. Contrôler la régularité de la prestation de maquillage permanent en remettant les documents légaux et en réalisant une photographie avant et après la prestation de maquillage permanent ainsi qu'en consignait dans une fiche client les données d'identification des différents matériels et produits utilisés afin de sécuriser la réalisation de la prestation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • L'explication des documents à remplir est claire. • Une vérification des documents légaux est effectuée. • Une photographie du/de la client(e) est réalisée avant et après la prestation. • La traçabilité de l'ensemble des éléments d'identification des aiguilles et des pigments est réalisée.

¹ Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C4. Réaliser un nettoyage et une asepsie de la zone du visage à traiter dans le respect des règles d'hygiène afin de prévenir tout risque d'infection et réaliser des prestations saines.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Une désinfection de la zone concernée est réalisée avec une solution antiseptique. • Le protocole d'hygiène est respecté.
<p>C5. Dessiner un pré-maquillage provisoire sur la ou les zones concernées à l'aide d'un stylet et du pigment, en recueillant au fur et à mesure les souhaits de couleur et de tracé pour faire valider le projet par le/la client(e) avant la pigmentation définitive.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le démaquillage et les soins apportés à la zone sont effectués. • Les souhaits du/de la client(e) sont recueillis. • Le tracé à l'aide d'un stylet jetable et du pigment est fidèle aux attentes tant par la forme que par la couleur.
<p>C6. Pigmenter les sourcils en appliquant la méthode adéquate par effraction cutanée à l'aide d'un dermographe et dans le respect de la couleur de la pilosité du/de la client(e) afin de le compléter ou de démarquer son tracé.</p>		<p>Pour C6, C7 et C8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'harmonie globale (par rapport à l'ensemble du visage) est respectée. • La partie du visage modifiée est mise en valeur. • La symétrie, le rééquilibrage des asymétries, l'adaptation à la morphologie sont respectés. • Les principes de colorimétrie de base sont appliqués. • L'harmonie par rapport à la couleur des cheveux et à la carnation de peau est respectée. • L'uniformité est vérifiée. • Le choix de l'aiguille est adapté au résultat souhaité. • Les rubriques complétées sont précises et exhaustives.
<p>C7. Tracer un trait d'eyeliner par effraction cutanée en plaçant des pigments sur le bord de la paupière à l'aide d'une aiguille pour donner la forme voulue par le/la client(e) à l'œil.</p>		
<p>C8. Pigmenter les lèvres en pratiquant la technique adéquate par effraction cutanée, en utilisant des pigments colorés adaptés et en les dosant correctement afin de réaliser la prestation demandée par le/la client(e).</p>		

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>Pour C6 uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le tracé et la couleur du sourcil sont conformes au souhait du/de la client(e). • L'effet recherché (poil à poil naturel, poudré ou hybride) est respecté par l'emploi de la technique adéquate (hairstroke, shader, browlift, powder style...) <p>Pour C7 uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le trait d'eyeliner est harmonieux (épaisseur conforme au choix du/de la client(e)) et correspond à la courbe de l'œil. <p>Pour C8 uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la pigmentation des lèvres donne soit un effet rouge à lèvres, soit un effet naturel selon la demande du/de la client(e) grâce au respect de la technique adéquate (contour et dégradé, candy lips) • les contours de la bouche sont respectés (refus si la cliente demande un dépassement).